Ville de PERCÉ
Le cœur des grandes histoires

BANQUE DE CANDIDATS
(HIVER)
Ouvrier-opérateur
Journalier-opérateur
Journalier

Supérieur immédiat :	Directeur des travaux publics par intérim
Lieu de travail :	Garage municipal de Percé
Type d'emploi :	**Employé temporaire**
Horaire :	Variable, alternance quart de jour / quart de nuit

La Ville de Percé est à se constituer une banque de candidats pour occuper des postes temporaires **d'ouvriers-opérateurs, de journaliers-opérateurs et de journaliers**, pour les postes saisonniers (hiver) au service des travaux publics.

1. Journalier (hiver)

Principales tâches et responsabilités :
- Opère un tracteur avec souffleur, ainsi qu'une camionnette servant au déneigement;
- Voit au déneigement des propriétés municipales (rues et bâtiments);
- Effectue le déneigement manuel de certaines propriétés municipales (au besoin);
- Exécute diverses tâches relatives à l'entretien des véhicules et machinerie;
- Collabore à l'exécution de divers travaux relevant de la compétence du service des travaux publics.

Profil recherché :
- Posséder un permis de conduire de classe 5, valide au Québec.

2. Journalier-opérateur (hiver)

Principales tâches et responsabilités :
- Opère un tracteur avec souffleur ainsi qu'une camionnette servant au déneigement;
- Voit au déneigement des propriétés municipales (rues et entrées des bâtiments);
- Déneigement manuel des installations municipales;
- Effectue le rôle de signaleur routier lors des opérations de déneigement;
- Exécute diverses tâches relatives à l'entretien des véhicules et machinerie;
- Collabore à l'exécution de divers travaux relevant de la compétence du service des travaux publics.

Profil recherché :
- Posséder un permis de conduire de classe 5, valide au Québec.

3. Ouvrier-opérateur (hiver)

Principales tâches et responsabilités :
- Conduit un camion de déneigement ou de la machinerie lourde;
- Exécuter les travaux relatifs à l'entretien des propriétés municipales;
- Procède aux vérifications de sécurité et aux inspections avant le départ et en cours de trajet;
- Complète les rapports exigés par l'employeur;
- Exécute diverses tâches relatives à l'entretien des véhicules et machinerie;
- Collabore à l'exécution de divers travaux relevant de la compétence du service des travaux publics.

Profil recherché :
- Posséder un permis de conduire de classe 3, valide au Québec;
- Expérience minimale de 3 ans à titre de chauffeur de camion (avec références);
- Expérience en mécanique de base de véhicules lourds;
- Avoir la preuve que le cours de conduite de véhicules lourds a été complété avec succès;
- Avoir la preuve que le cours de sécurité sur les chantiers de construction a été complété avec succès.

Conditions salariales et de travail : Selon la convention collective en vigueur.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention du directeur des travaux publics par intérim, au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à reception@ville.perce.qc.ca

Note : Seuls les candidats possédant le profil recherché seront considérés. La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.